

Berne : dix ans à défendre l'égalité

Autor(en): **Hager Oeuvray, Nicole**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1446

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lâche, à tous les échelons et pour toutes les variables possibles et imaginables: pour-quoi?

De cette démarche est issue une impressionnante étude dont les résultats viennent d'être publiés dans une petite brochure destinée au grand public: «Vers l'égalité des salaires?»¹ La finesse d'analyse y est remarquable, permettant enfin d'y voir plus clair dans l'imbroglie - entretenu? - des causes des différences salariales. Parmi d'autres éléments

rent les femmes; une promotion identique rapporte davantage à un homme qu'à une femme, etc. A l'inverse, le temps partiel profite davantage aux femmes qu'aux hommes, en termes salariaux. Les chercheurs ont également distingué, tout au long de leur étude, le secteur public du secteur privé, puisque les politiques salariales ne sont pas les mêmes.

Cause première de l'inégalité salariale: la discrimination sexuelle

Ecarts salariaux en pourcentage entre 1960 et 1996

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	1994	1996	1994	1996	1994	1996
Bas salaire	4.7%	2.1%	8.7%	7.1%	2.3%	1.8%
Payé(e) à l'heure	13.6%	15.1%	21.5%	23.9%	8.8%	9.4%
Temps partiel	19.8%	24.1%	42.2%	48.2%	6.4%	8.6%

Ce tableau de valeurs moyennes de quelques variables caractéristiques de la population féminine et masculine en Suisse témoigne de l'importance de ventiler les statistiques par le sexe. La moyenne étant le résultat de données variant fortement selon le sexe des individus représentés. En 1996, près d'une femme sur deux travaillait à temps partiel, tandis qu'ils étaient 8,6% de la population masculine dans ce cas.

sociales à plus large échelle: les différences de formation, de temps d'occupation, de place dans la hiérarchie des femmes, si «objectives» qu'elles se présentent dans l'analyse statistique, ne sortent pas de nulle part non plus. Mais là, c'est une tout autre histoire que les chercheurs de Genève laisse-

ront à la réflexion des décideurs politiques.

¹ «Vers l'égalité des salaires? Analyse comparative des salaires entre les hommes et les femmes sur la base des enquêtes sur la structure des salaires (LES) 1994 et 1996». Résumé de l'étude du Prof. Yves Flückiger et du Dr. José Ramirez. Commande: tél. 032/713 60 60, fax 032/713 60 61, no de commande 375-0000.



Tiré de «Aujourd'hui des chrétiens», fév. 1999, auteur inconnu

frappants, on apprend par exemple que les mêmes événements, ou les mêmes caractéristiques de la vie professionnelle ou privée ne se répercutent pas de la même manière chez les travailleuses et les travailleurs. Le mariage augmente le salaire des hommes autant qu'il diminue celui des femmes; les années de formation et d'expérience valent aux hommes des primes supérieures à celles qu'en reti-

Une fois tous les éléments pris en compte, isolés, combinés, corrélés de toutes les façons possibles, il ressort de cette étude que 60% de l'infériorité des salaires féminins sont à imputer à des comportements discriminatoires, les 40% restant étant attribuables aux caractéristiques des personnes employées.

Mais ces caractéristiques elles-mêmes ne sont pas indépendantes de discriminations

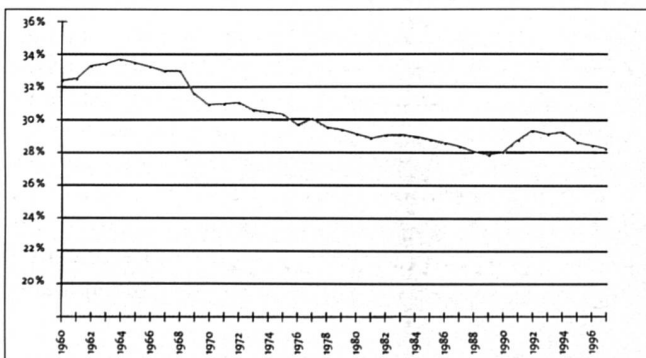
Berne: dix ans à défendre l'égalité

Le Bureau de l'égalité du canton de Berne vient de fêter son 10^e anniversaire. Il a saisi l'occasion pour publier une documentation bilingue¹ destinée aussi bien à l'administration qu'aux milieux intéressés et qui renseigne sur les attributions de l'institution, ainsi que sur les services qu'elle fournit. Dans la ligne de mire du Gouvernement bernois, qui cherchait à améliorer l'état de santé de son budget, le Bureau de l'égalité a bien failli devoir mettre la clé sous le paillason il y a cinq ans. L'argument économique, avancé à l'époque, semblait pourtant très fragile, au vu du budget de fonctionnement de l'institution qui disposait de 95 000 francs par année et de 2,2 postes. De petits chiffres qui n'ont pas empêché le gouvernement d'alors d'emboîter le pas à une motionnaire agrarienne inquiète de l'effet néfaste de la libéralisation de la femme. Le Bureau est donc désormais chargé de protéger également la famille et d'axer davantage ses activités sur l'égalité dans la formation et la vie professionnelle. Des tâches qui viennent s'ajouter à un cahier des charges déjà très fourni, comprenant notamment l'examen des interventions parlementaires, la parution de publications diverses et, bien évidemment, la défense du principe de l'égalité dans tous les domaines de la vie. Sans pouvoir politique, ni économique, le Bureau bernois, à l'instar des autres institutions de ce type, ne dispose que d'un pouvoir de proposition et de consultation. Il propose, les autres disposent....

Nicole Hager Oeuwray

¹ Le classeur «Mots clés de l'égalité» peut être obtenu gratuitement par téléphone au 031/633 75 77 ou par courriel au info.fgs@sta.be.ch

Caractéristiques salariales selon le sexe



Depuis 1960, les inégalités salariales se sont légèrement réduites. L'écart entre les salaires des femmes et des hommes est passé de 32% en 1960 à un peu plus de 29% à l'heure actuelle. Entre 1969 et 1990, la différence salariale entre les sexes s'est réduite dans tous les pays dits développés. La diminution la plus forte a été observée en Australie où le désavantage salarial des femmes est passé de 32% à 12%. En comparaison internationale, la Suisse, en 1990, figurait en queue de classement des pays de l'OCDE avec 28% d'écart salarial.